

Assemblée Générale Officielle du 2 décembre 2020

Discours du président de CMA France Joël Fourny Séance d'ouverture CMA France en présence de M le ministre Alain Griset Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre, cher Alain,

Mesdames, Messieurs les Présidents des Chambres de Métiers,

chers collègues,

Mesdames, Messieurs les secrétaires généraux,

Je tenais, Monsieur le Ministre, Cher Alain, à te remercier pour ta présence à nos côtés cet après-midi, nous savons tous que cela représente un moment particulier pour toi après ces années passées dans notre réseau, et à la présidence de l'APCMA – désormais CMA France. Nous le savons bien, tous les regards sont tournés vers l'Etat, et vers le gouvernement, pour protéger notre économie, avec Bruno LE MAIRE, il te faut trouver des solutions aux difficultés de chacun, pour sauver tous ceux qui peuvent être sauvés mais l'enjeu c'est aussi de trouver des éléments de réponse, de trouver des éléments de réponse pour parvenir à une reprise durable et forte en France, d'éviter les faillites en cascade. Nous le savons tous. Il y aura de la casse. Il faut limiter au maximum cette casse. Les attentes sont fortes, les inquiétudes multiples et le climat social plus proche que jamais du point de rupture. Le gouvernement doit aujourd'hui, faire face à un quadruple défi ou se mêlent crise sanitaire, crise économique, crise sociale et menace terroriste. Je voudrais te redire, au nom de l'ensemble des présidents du réseau, que tu peux compter sur nous dans l'intérêt de notre pays.

L'unité nationale ne se discute pas, elle est un devoir qui s'impose à tous. Je souhaite, au nom de l'ensemble de mes collègues aujourd'hui te réitérer ce message avec force ! Comme tu le sais également, au sein du réseau des CMA, nous ne mélangeons pas responsabilités consulaires et action politique, nous remplissons notre mission auprès des artisans, avec et aux côtés du Gouvernement, notre sujet c'est de participer, d'être aux côtés de l'Etat, pour construire les politiques publiques en direction de l'artisanat et les faire connaître sur le

terrain, d'accompagner sans cesse et sans relâche les artisans dans leur développement, c'est bien sûr là, notre objectif. La crise est ton quotidien, c'est également le nôtre. Tu sais les ravages sur le moral de nos collègues. L'incompréhension, la colère, le sentiment d'injustice, et la peur de la faillite et nous faisons tout pour les contenir. La réouverture de ce week-end est une bouffée d'oxygène et c'est une bonne nouvelle à 3 semaines de Noël

Evidemment, des pans importants de l'économie restent encore à quai. Toutes nos entreprises ne sortiront pas indemnes de cette période.

Dans le cadre du 1^{er} confinement l'Etat a joué pleinement son rôle : il a répondu présent, de façon rapide, immédiate et il a été à la hauteur des enjeux, en déclenchant un véritable arsenal de mesures. Dans le cadre de ce 2nd confinement, nos collègues attendent beaucoup du fonds de solidarité plafonné désormais à 10 000 euros et la plupart ne seront rassurés qu'une fois qu'ils auront touché les aides promises. Beaucoup de nos collègues ne se versent plus de salaire depuis des mois, cette question demeure un sujet de préoccupation majeur. Nous avons tous conscience de l'ampleur des mesures déjà prises pour amortir la violence du choc. Pour l'Etat un mois de confinement c'est 15 milliards d'euros en plus. Selon la Banque de France, le PIB du mois novembre devrait baisser d'environ 12% alors qu'en avril l'activité s'était effondrée de 31%. Côté perspectives, pour 2021 les prévisions sont à la prudence. La banque de France anticipe une remontée de l'activité plus mesurée qu'après le 1^{er} confinement. Certains économistes anticipent même un rebond inférieur à 1% au premier trimestre. C'est probablement la date de la disponibilité d'un vaccin qui déterminera. Le niveau du rebond, de confiance en l'avenir, du moral des ménages, et donc de la croissance.

Selon une étude récente, l'achat local est perçu comme un acte en faveur de l'environnement mais également comme un devoir. Nous avons donc là une véritable carte à jouer. L'e-commerce représente en France un marché d'environ 100 milliards d'euros en 2020 et celui-ci ne cesse de progresser. Bien sûr, le e-commerce ce n'est pas la panacée. D'abord et surtout parce que nos entreprises doivent rester des acteurs de la vie locale, de la dynamique des centres-villes. Le numérique c'est un allié pour faire du « plus ».

Il ne s'agit pas seulement de savoir s'il faut stigmatiser ou pas Amazon et le Black Friday. Mais surtout de travailler avec des Entreprises Françaises, des entreprises qui respectent leurs fournisseurs, et nos valeurs, et qui paient des impôts en France !

La Crise que nous traversons met donc en exergue notre retard collectif sur le sujet. L'enjeu de la digitalisation c'est de mieux articuler les ventes physiques et en ligne.

Nous l'avons tous bien compris, la numérisation est une nécessité vitale pour les entreprises artisanales. Or, toutes les entreprises n'ont pas les mêmes besoins. Elles ont des besoins spécifiques. Un accompagnement « sur mesure » qu'il nous appartient de leur proposer. Là encore, cher Alain, je souhaite saluer l'action du gouvernement avec les dispositifs sans précédents mis en œuvre dans le cadre du Plan de Relance. Des Mesures fortes, pour lesquelles, tu nous as demandé d'accompagner cet effort national. Et, nous sommes au rendez-vous ! Avec également la signature entre CMA France et l'Etat d'une convention qui prévoit de financer 5 000 diagnostics numériques qui pourront être réalisées par les chambres à hauteur de 300 euros.

Pour faire face aux conséquences du 2nd confinement, comme lors du 1^{er}, le réseau s'est mobilisé. Nous avons réactivé les mesures mises en place lors du 1^{er} confinement et notamment les cellules de crise : le portail [artisanat.fr](https://www.artisanat.fr), un fil d'informations continu avec mise à jour quotidienne, une cartographie des cellules d'urgence, une réactivation d'un mail national, nous avons déployé une campagne de 30.000 appels téléphoniques ciblant les artisans fermés par décision administrative, **nous avons réalisé** un mailing adressé à **850.000 artisans** pour leur présenter les mesures du plan de relance. **Nous avons déployé** une **communication** offensive - orientée sur ce volet numérique et les dispositifs d'aides proposés par l'Etat. Nous avons également via les réseaux sociaux relayés, **les mesures d'urgence** d'aides du gouvernement. Nous avons signé des accords de Partenariat avec des acteurs, labellisés par le gouvernement pour proposer l'accès à des plates formes de vente en ligne. Nous avons renforcé notre offre de service numérique avec l'**autodiagnostic numérique**. Enfin nous avons prolongé les cellules d'écoute et d'aide psychologiques avec l'APESA,

Pour être précis l'action des chambres c'est :

- 1,5 Millions de contacts lors du 1^{er} Confinement
- Auxquels viennent s'ajouter les 852 000 du mois dernier
- Soit plus de 2,3 Millions de contacts direct réalisés par les chambres au cours de ces deux confinements

Comme tu peux le constater par toi-même le boulot est fait et bien fait ! C'est d'ailleurs confirmé par les Parlementaires que je rencontre régulièrement et qui sont les premiers témoins de notre action sur le terrain !

Le Plan de Relance c'est aussi l'accompagnement des artisans vers la transition écologique. Notre réseau sera bien là pour mettre en œuvre le plan d'accélération de la transition écologique des artisans. Nous comptons sur cette aide de 7,5 millions pour réaliser plus de 17000 diagnostics et aller vers 5 000 accompagnements d'entreprises. L'enjeu, c'est que les 25 milliards du plan relance soient bien fléchés vers les TPe. Comme j'ai plaisir à le dire nous assurons le dernier kilomètre. C'est notre rôle dans les chambres de métiers. C'est pourquoi, pour garantir l'effectivité de ces mesures, il me paraît important que nous puissions travailler ensemble sur la base d'un guide pratique afin que ce grand plan de relance profite pleinement à la 1^{ère} Entreprise de France

Le Gouvernement a souhaité réformer en profondeur notre réseau consulaire.

CMA France, et son président, Bernard à l'époque, a travaillé avec le Gouvernement. Pour parvenir à un compromis, à un équilibre, pour que cette réforme existe, d'abord dans les textes avec la loi PACTE, puis par les décrets. Ce sera une réalité sur le terrain dans quelques semaines. Nous sommes prêts, c'est un réseau puissant, moderne, en phase avec les attentes de ses artisans et de nos clients.

Au 1^{er} janvier, notre réseau sera composé

- de 21 Etablissements publics,
- 1 tête de réseau,
- 20 CMA,
- 2 500 chefs d'entreprises élus,
- 300 points de contacts,

-112 CFA,

-11 000 personnels

-Tourné vers un objectif commun : accompagner et Garantir la Pérennité et le Développement Durable de nos Entreprises de Proximité

Je voudrais profiter de ta présence aujourd'hui, pour remercier l'ensemble de mes collègues président de chambres, très engagés dans cette réussite mais également nos collaborateurs, et nos secrétaires généraux,

Je voudrais également partager avec toi les bons chiffres de l'apprentissage mais aussi quelques craintes. L'objectif de former cette année encore 100 000 jeunes dans nos CFA est à portée de main et nous sommes aujourd'hui avec un effectif en hausse de + 3,7% par rapport à l'an passé ! Alors même que fin juin nous étions sur une évaluation à la baisse entre moins 20 et moins 25 % et je profite de cet instant pour saluer les mesures prises par le gouvernement pour accompagner l'effort des entreprises en ce domaine. De plus le risque qui pesait sur l'avenir du financement de l'apprentissage en France c'est provisoirement éloigné. Sur ce point nous avons été entendus par le 1^{er} ministre, Jean Castex, et Elisabeth Borne, ministre du travail qui ont officiellement annoncé que le financement des CFA ne diminuera pas à la rentrée 2021. Pour autant la question reste complète pour les années à venir C'est un sujet important pour ne pas mettre en péril l'apprentissage. Si les chiffres sont bons – cela ne doit pas non plus faire disparaître les obstacles que nous rencontrons au quotidien, comme le nouveau mode de dépôt des contrats d'apprentissage ou les exigences de certains OPCO en matière de facturation (délais de paiement). Le réseau ne doit pas être victime de ces dysfonctionnements. Sur le champ de la formation, je voudrais aussi alerter le Gouvernement que tu représentes ici.

130000 adultes formés par les CMA l'an dernier dont 40 000 demandeurs d'emploi. Or je constate la quasi-disparition des financements ciblés sur la formation continue des artisans, aujourd'hui pour répondre aux besoins de formation des chefs d'entreprise il nous manque d'ici à la fin de l'année 4 millions d'euros. Bercy vient de décider afin d'alléger la contribution des entreprises de ne pas lancer l'appel à cotisation en novembre 2020 (pour la contribution aux formations en 2021). Cette décision si elle est d'abord positive pour la trésorerie des entreprises vient très directement porter un coup aux Conseils De la Formation et aux FAF.

Nous devons rapidement répondre à cette difficulté

Avant de te donner la parole, et ensuite et si tu le souhaites répondre aux questions de mes collègues, je souhaiterais aborder un dernier point : le plafond de la Taxe à hauteur de 203 millions d'Euros. Comme j'ai eu l'occasion de t'en parler à plusieurs reprises depuis septembre, nous avons décidé de conduire une action visant à récupérer les 2,7 millions non

perçus de notre plafond de taxe 2019. J'ai donc sollicité ton appui, et également le maintien des engagements sur le montant du plafond pour 2021 et 2022. Au vu du contexte, nous aurions pu demander plus. Mais nous avons choisi de rester dans le cadre du « contrat de confiance » qui avait été passé avec le gouvernement

Nous demandons simplement ce qui nous est dû !

A l'assemblée nationale j'ai fait déposer des amendements qui ont été défendus avec conviction. Les députés ont rappelé le rôle essentiel joué par les chambres de métiers sur les territoires. Mais ces amendements ont été rejetés après avoir reçu des avis défavorables du rapporteur général et du Gouvernement. J'ai donc décidé d'entreprendre des démarches auprès du Sénat et nous avons eu gain de cause,

Au Sénat, ces amendements ont été adoptés mais toujours avec un avis défavorable du Gouvernement exprimé par le ministre du Budget... Le combat n'est pas terminé car la loi de finances doit retourner pour une nouvelle lecture devant les députés :

Alain, le Gouvernement proposera-t-il une alternative et une rédaction pour tenir son engagement ?

Pour terminer, je voudrais conclure en te redisant une nouvelle fois que tu as aujourd'hui en face de toi un réseau structuré qui démontre chaque jour, au quotidien, sa valeur, et son utilité, et sa proximité avec toutes nos entreprises artisanales. Ce réseau je lui fais confiance, cher Alain, tu dois aussi lui faire confiance, et je sais pouvoir compter sur toi dans l'intérêt général, de notre secteur, de l'artisanat, et de nos artisans.

Merci